

Le Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social engendrera aussi probablement des frustrations. En plus de recueillir de l'information, le Ministère consacre, dans le cadre de la Stratégie nationale, deux millions de dollars au réaménagement des installations de santé en place dans les réserves, afin d'en améliorer l'accès. Toutes les nouvelles installations répondront aux normes de l'Association canadienne de normalisation. Le Ministère signale que 267 installations ont besoin de réaménagement, ce qui coûterait 7,5 millions de dollars. Mais le Conseil du Trésor n'a autorisé que 1,2 million de dollars (280 000 \$ par année pendant les quatre prochaines années) et la Direction générale des services médicaux du Ministère a engagé 888 000 \$ tirés de son budget d'immobilisations (222 000 \$ par année pendant les quatre prochaines années). Étant donné ce budget étroit, seulement 20 p. 100 des installations qui doivent être réaménagées pourront l'être dans le cadre de la Stratégie. Afin de répondre aux besoins, le Ministère a demandé 6 millions de dollars de plus au Conseil du Trésor.

Outre le désir de corriger l'insuffisance évidente à cet égard, le Comité s'alarme de voir que la Direction générale des services médicaux de Santé et Bien-être social Canada estime suffisant d'améliorer l'accès physique pour éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les autochtones ayant des déficiences. D'ailleurs, des hauts fonctionnaires du Ministère ont avoué qu'ils accordaient trop d'importance aux rampes et au réaménagement et ne s'attardaient pas suffisamment à d'autres préoccupations dont le Ministère pourrait facilement s'occuper. Neil Faulkner, sous-ministre adjoint à la Direction générale des services médicaux, a admis ce qui suit : « Il est clair qu'en tant que direction médicale, nous allons devoir approfondir le dialogue avec ces gens-là pour comprendre leurs besoins »³

3. *Procès-verbaux*, fascicule 9, p. 23, 13 février 1992.